

Zeitschrift: Mitteilungen / Schweizerische Aktuarvereinigung = Bulletin / Association Suisse des Actuaires = Bulletin / Swiss Association of Actuaries

Herausgeber: Schweizerische Aktuarvereinigung

Band: - (2005)

Heft: -: 100 Jahre SAV = 100 ans ASA = 100 years SAA : Aktuare in Helvetiens Landen : 8 x 4 Porträts : Jubiläumsheft 2005

Artikel: Die Nachfolger

Autor: Chuard, P. / Zufferey, R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-967326>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. Die Nachfolger

- 5.1 Samuel Dumas (1881–1938)
- 5.2 Hermann Renfer (1874–1956)
- 5.3 Jakob Riethmann (1875–1938)
- 5.4 Arnold Bohren (1875–1957)

Brillant chercheur, enseignant et praticien

Samuel Dumas (1881–1938)

Par ses travaux et par les activités qu'il exerça, Samuel Dumas tient une place de choix parmi les actuaires suisses notoires de la première moitié du 20^e siècle. Né le 23 mars 1881 à Oron-la-Ville, où son père était pasteur, il fait ses classes secondaires dans la ville de Nyon, sa famille s'étant installée dans la paroisse voisine de Gland-Vich-Coinsins. Puis, au Gymnase de Lausanne, il obtient un baccalauréat classique. Il étudie ensuite les mathématiques à Zurich, à l'Ecole polytechnique fédérale. En 1908 il présente à l'Université de Zurich une thèse de doctorat sur «Le développement des fonctions elliptiques en fractions continues».

Dès 1905 Samuel Dumas travaille comme mathématicien au Bureau fédéral de statistique. Parallèlement il suit à l'Université de Berne les cours du professeur Christian Moser qui remarque les qualités de son élève et l'appelle en 1906 comme expert au Bureau fédéral des assurances, qu'il dirige. Cela décide, pour Samuel Dumas, de l'orientation de sa carrière. Très actif, en qualité d'expert, il contribue à la mise au point des éléments techniques de la future loi sur le contrat d'assurance. Il publie plusieurs travaux dont celui sur «L'assurance du risque de guerre», en 1911, qui est remarqué en Suisse et à l'étranger.

Le 17 juin 1905, à Bâle, Samuel Dumas participe à l'Assemblée constitutive de l'Association des actuaires suisses, dans laquelle il sera très actif. Lors de la première assemblée des membres, le 7 octobre 1905, il tient la première conférence, ayant pour titre «Du calcul de l'intérêt pour une période inférieure à un an». Il est élu au comité en 1913 et devient trésorier un an plus tard. Il devient président dès 1922 et le restera jusqu'à son décès en 1938. En 1935 il est nommé membre d'honneur. Plusieurs de ses travaux sont publiés dans le bulletin de l'Association. Quand celle-ci, lors de l'assemblée de 1925, célèbre son vingtième anniversaire, le président Samuel Dumas y prononce un discours très remarqué.

En 1913, deux ans après sa création, l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne introduisait un programme d'études avec mention «assurances», comprenant notamment la technique des assurances et le calcul des probabilités. Samuel Dumas fut appelé à donner ces deux enseignements avec le titre de professeur. Quelques années plus tard il reprit le cours de mathématiques financières, introduit en 1911 lors de la création de l'Ecole. Nommé en 1925, par le Conseil fédéral, directeur du Bureau fédéral des assurances, à Berne, le professeur Samuel Dumas dut renoncer à la plupart de ses enseignements à l'Université de Lausanne. Il ne garda que celui de la techni-



Samuel Dumas
1881–1938

que des assurances, cours auquel on donnerait aujourd'hui le nom de «mathématiques actuarielles». Ses cours bénéficiaient de ses vastes connaissances et de ses qualités de pédagogue. Ils étaient suivis avec un grand intérêt. Plusieurs de ses étudiants eurent la chance de l'avoir pour directeur de thèse. Samuel Dumas fut un remarquable professeur. La liste des publications scientifiques de Samuel Dumas est longue et comprend près de trente articles. Mais leur auteur fut aussi confronté à des questions de nature pratique. Peu après sa nomination de professeur il devint actuaire-conseil de «La Suisse», société d'assurances sur la vie et contre les accidents, à Lausanne. A la suite de la guerre de 1914–18 d'épineux problèmes se posèrent pour les assurés suisses des sociétés allemandes d'assurances sur la vie, mises en difficultés par l'effondrement du mark. L'importante «Action de secours» qui fut alors entreprise aboutit à une convention passée en 1924 entre la Confédération et les sociétés suisses, et accompagnée d'une «annexe technique» de 110 pages. Samuel Dumas s'en occupa très activement. Il dirigea également l'édification des «Bases techniques pour l'assurance de groupes», ouvrage publié en 1937 par le Bureau fédéral des assurances, qui reçut ensuite le prix Léon-Marie de l'Institut des actuaires français. Samuel Dumas fut président de la Société mathématique suisse. Il était membre correspondant de plusieurs associations d'actuaires. Il s'occupait aussi de l'organisation des congrès internationaux d'actuaires et était vice-président du «Comité permanent» qui siégeait à Bruxelles. Il était aussi, en Suisse, expert de nombreuses caisses de pensions. L'activité de ce brillant actuaire fut brusquement interrompue en 1938. A la suite d'une opération chirurgicale, il décéda le 24 septembre, suscitant consternation, peines et regrets profonds chez tous ceux qui l'avaient connu.

Ph. Chuard

Bibliographie

- JÉQUIER, CH., Samuel Dumas †, Actes de la Société helvétique des sciences naturelles, Coire 1938
 URECH, A., WALTHER, F., Samuel Dumas †, Bulletin AAS 1939

La théorie d'abord, la pratique ensuite

Hermann Renfer (1874–1956)

Hermann Renfer est né le 9 mai 1874 à Bienne où il passa sa jeunesse [1]. La première partie de sa carrière fut consacrée à l'enseignement. En 1892, il obtint le diplôme de maître d'école primaire pour le canton de Berne. Il enseigna durant 3 ans à Niederönz près d'Herzogenbuchsee. Ensuite, il entra à l'Université de Berne où il se consacra à l'étude des mathématiques. En 1900, il passa son doctorat avec la dissertation «Die Definition der Bernoullischen Funktionen». La même année, il prit un poste de professeur de mathématiques à l'école des Hautes études commerciales, nouvellement ouverte à St-Gall. Il y restera 10 ans. Durant cette période, il se consacra de plus en plus aux sciences actuarielles et il devint bientôt un expert reconnu pour toutes les questions d'assurances. L'enquête statistique qu'il effectua auprès des étudiants – concernant l'enseignement des mathématiques actuarielles, l'intérêt des jeunes maîtres et l'augmentation éventuelle du nombre d'heures consacrées à cette matière – fut citée par Arnold Bohren en 1907 déjà [2]. En 1910, le professeur Christian Moser, alors directeur du Bureau fédéral des assurances, lui confia la fonction de chef de sa division commerciale. Depuis ce poste unique d'observateur, durant une dizaine d'années, il apprit à connaître à fond le monde suisse de l'assurance qui enregistrait alors un essor remarquable.

En avril 1919, Hermann Renfer fut appelé à la direction de la «Bâloise» société d'assurances vie, où il commença à la division technique. Durant son activité de plus de 25 ans dans cette société, qui le conduisit jusqu'au poste de directeur général, il maîtrisa les multiples problèmes d'une grande entreprise internationale et contribua de manière significative à son beau développement. En 1946, il se retira de la direction générale, mais mit sa riche expérience à la disposition du conseil d'administration et de la commission administrative, dont il devint membre. Ce n'est qu'en 1955, au grand âge de 81 ans, qu'il abandonna ces fonctions, pour raison de santé.

Sa très grande puissance de travail lui permit de déployer son activité dans d'autres domaines également. Ainsi il fut chargé de cours de sciences actuarielles à l'Université de Bâle de 1932 à 1945 où son remarquable talent de pédagogue fit merveille. Il forma de nombreux jeunes actuaires. En reconnaissance de son engagement, l'Université le nomma professeur honoraire en 1943.

En tant qu'autorité reconnue dans le domaine de l'actuariat, il rédigea une série de monographies et de nombreuses expertises pour beaucoup d'entreprises du commerce, de l'industrie et des transports, il était par ailleurs l'expert mathématicien



Hermann Renfer
1874–1956

pour leurs institutions de prévoyance. Il fut aussi membre du conseil d'administration de la Caisse fédérale d'assurance.

Les travaux actuariels d'Hermann Renfer étaient toujours marqués de clarté scientifique et d'une grande précision. Dans le domaine de l'assurance sociale, il jouissait également d'une renommée bien établie. Il accompagna de ses remarques critiques, mais pertinentes, les travaux préparatoires à l'introduction de l'assurance cantonale vieillesse et survivants à Bâle. Il prit une part très active au sein de la commission d'experts pour l'introduction de l'assurance vieillesse et survivants sur le plan fédéral (AVS).

Vu ses grandes connaissances, il était normal qu'Hermann Renfer occupât des fonctions clé dans les différents organismes des sociétés d'assurance. Ainsi durant 10 ans, il présida la conférence des directeurs des sociétés d'assurance accident et, de 1936 à 1946, il fut le président, successeur de G. Schaertlin, de la commission technique des sociétés d'assurance vie.

Hermann Renfer fut dès 1905, un membre assidu de l'Association des actuaires suisses (AAS). Il fut l'une des 24 personnes qui assistèrent à l'assemblée constitutive du 17 juin 1905 à Bâle. Le 7 novembre 1908 lors de la 4^e assemblée ordinaire tenue à Neuchâtel, le président Kinkelin releva dans son rapport l'intéressante expertise présentée par Renfer lors d'une réunion tenue au mois d'août à St-Gall sur le thème de l'assurance vieillesse et invalidité. Il révisa les comptes de l'année 1913 en vue de l'assemblée ordinaire prévue en automne 1914 à Lucerne. Cependant, vu les événements de la Première Guerre mondiale, le comité décida de repousser cette assemblée d'une année et approuva lui-même les comptes [3].

En 1922, il est élu membre du comité de l'AAS, où il exerce les fonctions de caissier jusqu'en 1935. Lors de l'assemblée de 1929 à Berthoud, tandis que le professeur W. Friedli présenta le modèle de financement et l'organisation prévus pour l'AVS, Renfer, tout en déclarant soutenir ce projet, mit en garde contre une ingérence trop forte de la politique et de l'économie dans la technique d'assurance. Le 29 octobre 1938, il présida la 31^e assemblée annuelle à Lausanne, après les décès inattendus le 24 septembre de Samuel Dumas, président depuis 1922, et le 27 septembre de Jakob Riethmann, secrétaire depuis 1912. Dans son discours présidentiel, il décrivit les problèmes du renforcement des réserves et de l'estimation des placements à taux fixe posés aux sociétés d'assurances sur la vie par la baisse du revenu des capitaux et la diminution de la mortalité. Il parla aussi de l'assainissement nécessaire de la Caisse fédérale d'assurance et de la Caisse de pension des CFF; il constata en outre que depuis le rejet par le peuple en 1931 du projet de loi sur l'AVS, presque plus rien ne s'était passé dans ce domaine.

Il participa, en y présentant des contributions scientifiques, aux congrès internatio-

naux des actuaires à Londres (1927), à Stockholm (1930), à Rome (1934) et à Paris (1937) [4]. Pour le congrès de 1940 à Lucerne, congrès qui n'a finalement pas eu lieu à cause de la Deuxième Guerre mondiale, il était désigné comme président et président de la commission pour l'organisation matérielle du congrès [5]. De 1937 à 1948 il fut membre du «Comité de Direction» du «Comité permanent des congrès internationaux d'actuaires» et de 1938 à 1948 vice-président du «Bureau» de cette organisation.

Dans son très intéressant article, rédigé en 1945 à l'occasion du 40^e anniversaire de l'association, il formula avec force sa conviction d'actuaire et de directeur général, en ces termes: «Nous (les actuaires) devons nous protéger du danger de mêler la politique et les mathématiques actuarielles. L'actuaire doit toujours défendre et séparer clairement ce qui est techniquement possible des désirs de la politique» [6].

En 1946, il donna sa démission comme président de l'AAS qui le nomma membre d'honneur en reconnaissance des grands services rendus depuis plus de 40 ans. Il continua évidemment à suivre avec un vif intérêt la vie de l'association.

Lors du 50^e anniversaire de l'AAS, en 1955, quatre membres fondateurs étaient encore en vie: le premier, Hermann Renfer, troisième président et membre d'honneur, ne put participer à la journée officielle pour raison de santé. Le comité de l'AAS lui fit parvenir un bouquet de fleurs avec un message de sympathie et de reconnaissance. Le deuxième, Arnold Bohren, membre d'honneur, ancien directeur de la Suva, et le troisième, Alfred Gutknecht, ancien actuaire à l'Office fédéral des assurances sociales, assistèrent à la cérémonie officielle du 10 juin à l'EPF à Zurich. Le quatrième, Edouard Meyer, ancien directeur de la Patria, fut retenu par l'âge. Dans son discours officiel, le président en exercice, le professeur Emile Marchand, leur exprima la plus vive gratitude de l'AAS [7].

Le lundi 5 novembre 1956, après une longue maladie, Hermann Renfer s'éteignit à Bâle, dans sa 83^e année. Ses travaux scientifiques et son activité professionnelle avaient été couronnés de succès. Et il avait toujours fait preuve d'un caractère noble et bienveillant.

R. Zufferey

Bibliographie

- [1] MARCHAND, E., Dr. Hermann Renfer, Bulletin AAS 1957
- [2] BOHREN, A., Die Versicherungswissenschaften im Unterrichtswesen der Schweiz, Bulletin AAS 1907
- [3] KINKELIN, H., Rapport présidentiel, Bulletin AAS 1915
- [4] Verzeichnis der Abhandlungen in den Berichten der Internationalen Kongresse der Versicherungsmathematiker, Bulletin AAS 1945
- [5] Le XII^e Congrès International d'Actuaires, Bulletin AAS 1938
- [6] RENFER H., Vierzig Jahre Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker, Bulletin AAS 1945
- [7] MARCHAND E., Das 50jährige Jubiläum, Bulletin AAS 1955

Le professeur expert en caisses de pension et musicien

Jakob Riethmann (1875–1938)

Jakob Riethmann est né le 20 avril 1875 à Riesbach/Zürich, où son père était menuisier. Jeune homme, il fréquenta l'école normale d'instituteur Lehrerseminar de Küsnacht (ZH) [1]. Cet établissement renommé avait déjà été à l'origine de l'ascension sociale de nombreux jeunes gens doués, mais de condition modeste. Ainsi devait-il en être pour Jakob. A l'école, il se fit remarquer par son intelligence aiguë et sa profonde détermination à maîtriser toutes les branches. Cependant, ses collègues de classe l'admiraient surtout pour ses exceptionnels talents musicaux et ses performances en sténographie. Ils étaient persuadés que Jakob Riethmann, qui dirigeait l'orchestre de l'école, allait entrer au conservatoire de musique de Zurich. Mais, lorsque, enseignant à l'école primaire, il s'intéressa à l'étude des mathématiques à l'Université, son choix fut fait: il sera mathématicien. En 1903, il obtint le grade de docteur et publia sa thèse qui avait pour thème l'analyse d'un cas particulier d'une équation différentielle spéciale [2].

Au début du siècle, il épousa Sophie Widmer de Wil (SG). Ils eurent deux enfants: Roland et Iris qui est encore en vie. Ils vécurent tout d'abord à la Röslistrasse à Zurich, puis déménagèrent à Zollikon, où ils s'installèrent définitivement.

Après un remplacement au gymnase cantonal, il fut nommé professeur de mathématique à l'école industrielle. Grâce à sa bonté naturelle, son vif tempérament, et ses grandes connaissances, le contact avec ses élèves lui fut toujours facile. Il fut un enseignant fort apprécié. Il exerça cette profession (sauf durant une courte interruption en 1909–1910) jusqu'en 1936 où des ennuis cardiaques le forcèrent à se retirer. Deux ans plus tard, le 27 septembre 1938, âgé de 63 ans à peine, il devait succomber à ces mêmes problèmes de santé. La grande participation de ses collègues et de ses anciens élèves à ses funérailles, prouva l'estime dont il jouissait et fut un témoignage de gratitude pour son activité scientifique et pédagogique. Beaucoup d'honneur avait rejailli sur lui, mais il demeura fidèle à ses amitiés de l'école normale. Lors des réunions des anciens camarades, il les divertissait par ses productions musicales et il sut les enthousiasmer pour les voyages en groupe. Pour lui, les voyages devinrent, avec l'âge, une distraction et une source de détente. Il resta aussi fidèle à la sténographie, dont l'association de Zurich le nomma membre d'honneur en 1924.

L'enseignement ne fut que l'une des facettes de la grande activité de Jakob Riethmann. Très tôt, il s'intéressa aux mathématiques actuarielles. En 1902–1903 déjà, il



Jakob Riethmann
1875–1938

passa une année à Londres comme auditeur à l'Institute of Actuaries. De cette époque datent sa familiarité avec la langue anglaise et ses profondes connaissances du système d'assurance britannique [3]. Ce ne furent pas seulement les questions mathématiques qui l'attirèrent vers les sciences actuarielles, mais aussi les solutions que pouvaient apporter les assurances aux problèmes sociaux. Il fut l'un des pionniers de la préparation et de l'introduction, en 1909, de la caisse de pension pour les veuves et orphelins du personnel enseignant de l'école cantonale de Zurich. En 1909, il prit la fonction de chef mathématicien et directeur de la division assurance vie à la Société suisse de réassurance à Zurich. Il occupa ce poste peu de temps seulement et, en 1910, il retourna à sa profession préférée, l'enseignement, tout en poursuivant ses travaux dans le domaine de l'assurance.

L'association des actuaires suisses (AAS) fut fondée à Bâle le 17 juin 1905. Jakob Riethmann signala très vite son intérêt pour l'AAS. Deux ans plus tard, il assista, comme invité, à la 3^e assemblée du 5 octobre 1907 à Berne au cours de laquelle il fut admis comme membre de l'association. La même année, il publia son article «Zur mathematischen Theorie der Versicherung verbundener Leben» [4]. A l'assemblée de 1909, il fit un exposé sur l'assurance de pension en Angleterre [3] et une année plus tard il parla de l'assurance des veuves et des orphelins [5]. Lors de la 7^e assemblée ordinaire du 7 octobre 1911 à Berne, le comité dut être réélu pour une période de 3 ans. Riethmann se porta candidat et après une élection âprement disputée, il obtint plus de voix que le candidat sortant J. Eggenberger. Celui-ci était pourtant directeur de la Société bernoise de réassurance et cosignataire de la lettre de mai 1905 adressée aux actuaires suisses pour fonder l'AAS. Riethmann fut donc dès cette date membre du comité. Il participa au congrès international des actuaires à Amsterdam en 1912. Dès 1912, il exerça, jusqu'à son décès, les fonctions de secrétaire à qui incombait, entre autres, la rédaction des bulletins, la préparation des assemblées et les contacts avec les associations similaires [6]. Lors de la 28^e assemblée, le 26 octobre 1935 à Soleure, l'AAS lui exprima sa profonde reconnaissance pour les grands services rendus en le nommant membre d'honneur [7].

Ses différents exposés, ses publications (voir par exemple [8]) furent en étroite relation avec le troisième domaine d'intérêt de Jakob Riethmann: le calcul actuariel et les expertises de nombreuses institutions de prévoyance. Il y développa une grande activité. Ainsi, pour le canton de Zurich, il participa durant plusieurs années à la mise sur pied de la Caisse d'assurance des fonctionnaires dont il fut le conseiller dès son introduction en 1926. Il était expert de la Caisse de pension des veuves et des orphelins du corps enseignant de l'école primaire; il était membre de la commission de contrôle de la Fondation pour les veuves et les orphelins des pasteurs et des professeurs de l'enseignement supérieur; il établit durant plus de 20 ans les bilans et les cal-

culs actuariels de la caisse de pension des veuves et des orphelins des enseignants de l'école cantonale de Zurich et de l'école normale de Küsnacht.

Plusieurs institutions publiques lui confièrent l'introduction et la gérance de leur caisse de pension, de même des sociétés de chemin de fer et plusieurs banques, dont la première fut la Banque nationale suisse en 1918. Très nombreuses furent les entreprises du commerce et de l'industrie qui firent appel à lui pour leurs institutions de prévoyance.

Partout, ses profondes connaissances professionnelles, ses conseils clairvoyants, son travail consciencieux, sa veine sociale et son abord amène, furent grandement appréciés. Ainsi il se créa une clientèle qui, après son décès, permit à son fils Roland, docteur en science actuarielle, de poursuivre cette activité sous le nom de «Büro Dr. Riethmann» à Zollikon. Roland eut deux enfants: Frank et Evelyne. Frank Riethmann est actuaire, membre de l'association; il préside le bureau bien connu de son père Roland et de son grand-père Jakob, qu'il a dénommé «Büro Riethmann AG» dès 1991.

R. Zufferey

Bibliographie

- [1] AMBERG E., Jakob Riethmann, Bulletin AAS Heft 1939
- [2] RIETHMANN J., Über einen besonderen Fall der Differentialgleichung $d^2x / dt^2 + x (q^2 + 2q_1 \cos 2t + 2q_2 \cos 4t) = 0$; Diss. Zurich 1903
- [3] RIETHMANN J., Die Theorie der Pensionsversicherung in England, Bulletin AAS 1910
- [4] RIETHMANN J., Zur mathematischen Theorie der Versicherung verbundener Leben, Bulletin AAS 1908
- [5] RIETHMANN J., Die Witwen- und Waisenversicherung, Bulletin AAS 1911
- [6] RENFER H., Vierzig Jahre Vereinigung schweizerischer Versicherungsmathematiker, Bulletin AAS 1945
- [7] Protokoll über die 28. Mitgliederversammlung, Bulletin AAS 1936
- [8] RIETHMANN J., Über die Bewertung von festverzinslichen Wertpapieren bei den Lebensversicherungsgesellschaften, Bulletin AAS 1938

Remerciements

J'exprime mes plus vifs remerciements à Monsieur Frank Riethmann pour les renseignements qu'il m'a aimablement donnés.

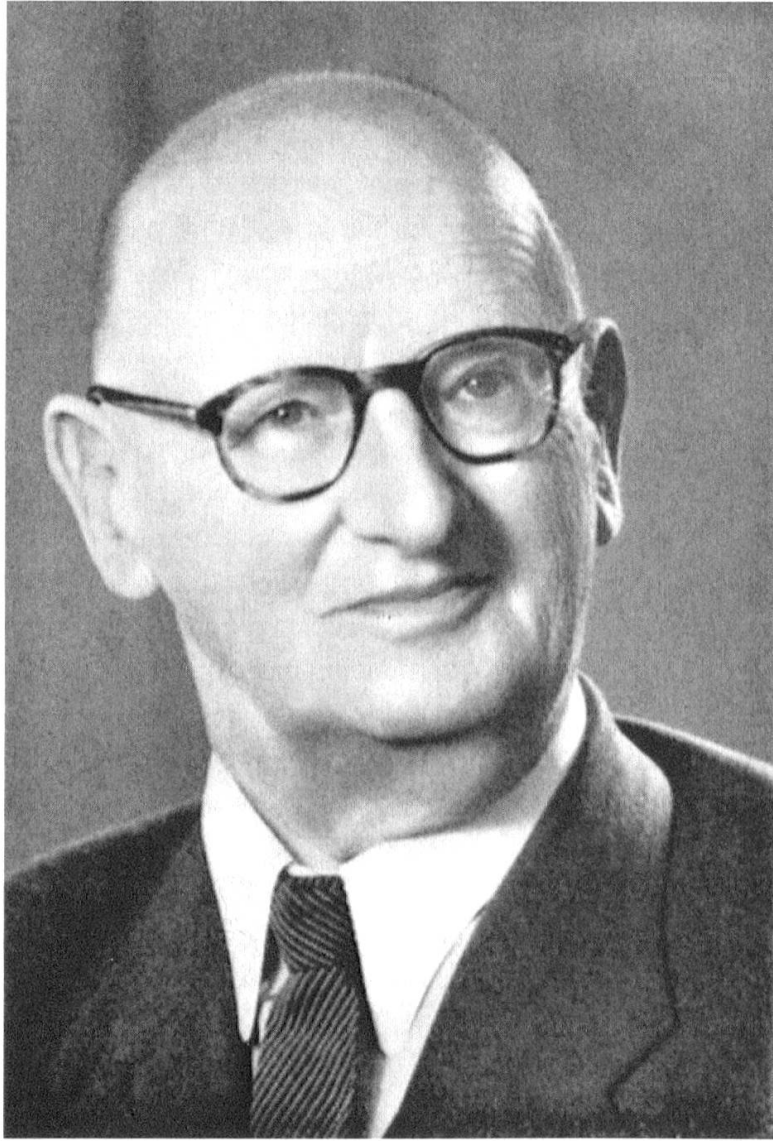
L'actuaire accident

Arnold Bohren (1875–1957)

La famille Bohren est originaire de Grindelwald [1]. Christian Bohren, qui a épousé Magdalena Reusser, est établi à Heiligenschwendi, village situé à quelques kilomètres de Thoun à 1098 mètres d'altitude sur le versant droit du lac. Il exerce l'activité de guide de montagne. Leur fils, Arnold, est né le 6 décembre 1875. C'est dans ce cadre montagnard, où le travail journalier austère forge des caractères bien trempés, que le petit Arnold grandit. Il en gardera sa vie durant une grande simplicité et un profond attachement à la nature. Bientôt il marque un penchant pour les sciences et l'enseignement. Il fréquente l'école normale de Berne où il obtient le diplôme d'enseignant pour l'école secondaire et le gymnase. Cette profession lui permet de financer ses études supérieures de mathématique et physique à l'Université de Berne qu'il couronne en 1901 avec sa dissertation «Über die Fresnelschen Integrale» qui lui vaut le titre de Dr. phil. Il enseigne à Thüringen, puis à Münchenbuchsee et ensuite à l'école d'agriculture de Rütti. Pendant quelque temps, il est employé comme mathématicien à la Rentenanstalt à Zurich, mais retourne bientôt à Berne comme professeur de mathématiques à l'école normale supérieure où il est très apprécié. Il exerce cette activité pendant 15 ans. Il joue aussi un rôle actif dans la vie politique au conseil communal de Berne de 1908 à 1918 [2].

Déjà en 1906 le jeune mathématicien Bohren est habilité à l'Université de Berne comme privat-docent pour les sciences actuarielles. Il est l'un des premiers à participer au séminaire de sciences actuarielles du professeur Moser – ouvert le 6 avril 1902 – et où il présente le premier exposé, intitulé «Les bases mathématiques de l'assurance militaire suisse». Il en est le secrétaire durant deux semestres [3]. En 1908, il épouse Mathilde Leuenberger. Le 22 décembre 1917, le Conseil fédéral le nomme sous-directeur de la Schweizerische Unfallversicherungsanstalt in Luzern (Suva), activité qu'il débutera le 1^{er} mars 1918. En 1920, l'Université de Berne lui confère le grade de professeur honoraire. Les connaissances et l'expérience qu'il acquiert à la Suva dans le domaine de l'actuariat et du financement de l'assurance sociale se retrouvent dans son enseignement qu'il a su enrichir de cours sur «Les systèmes de financement dans l'assurance sociale» et «Les bases de l'assurance sociale contre les accidents».

La Suva ouvrit ses portes le 1^{er} avril 1918. Elle fut tout de suite confrontée à une opposition virulente, car même si la loi sur l'assurance maladie et accident (LAMA), qui régit la Suva, fut acceptée de justesse lors de la deuxième votation populaire du



Arnold Bohren
1875–1957

4 février 1912, l'hostilité à l'assurance obligatoire et à l'institution centrale monopoliste, était encore très vive. Cette opposition se manifesta spécialement dans la critique des primes jugées trop élevées, voir même impayables à cause de la précaire situation économique d'après-guerre, ou parce qu'une entreprise enregistrait peu d'accidents durant une année. La réponse à cette campagne fut donnée par le sous-directeur Bohren, dont les grandes connaissances actuarielles, les capacités pédagogiques éprouvées et les qualités de dirigeant et de meneur d'hommes – dans l'armée il avait le grade de lieutenant-colonel et commanda durant la Première Guerre mondiale un régiment d'infanterie – furent grandement mises à contribution. Responsable du domaine des primes et des finances, il étaya son argumentation par l'étude de modèles scientifiques du processus des accidents, par des bases statistiques solides établies par la Suva et par une politique d'information transparente. Il défendit cette ligne avec acharnement des années durant. Après la retraite du premier directeur Alfred Tzaut, fin juin 1936, Bohren devint son successeur, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite au 30 juin 1942. Puis il fut membre du conseil d'administration de la Suva et de sa commission administrative, comme actuaire-conseil, fonction qu'il quitta en 1948 à l'âge de 73 ans.

Sous son impulsion furent conçus et publiés les rapports quinquennaux des résultats de la statistique des accidents [4] principalement destinés à l'usage interne et servant aussi à l'information des entreprises assurées. Ces publications, qui se poursuivent aujourd'hui encore, constituent une précieuse source de renseignements et d'études pour les actuaires de l'assurance accident. Le premier volume parut en 1924, en allemand, sous le titre «*Ergebnisse der Unfallstatistik der ersten fünfjährigen Beobachtungsperiode 1918–1922*». Il contient une première estimation de la charge financière des accidents, de la prime et de son intervalle de confiance. Des analyses de l'influence de la révision des rentes d'invalidité sur leur évolution conduirent à calculer des valeurs actuelles non seulement dépendantes de l'âge de l'invalidé mais aussi de la durée de la rente. La probabilité de remariage des veuves de victimes d'accidents mortels a aussi été étudiée statistiquement et prise en considération pour les valeurs actuelles des rentes de veuves. Dans les volumes suivants parurent les articles «*Die aus den Versicherungsleistungen resultierende Belastung*» estimant le nombre nécessaire de sinistres pour garantir une prime stable, puis «*Die Entwicklung der Versicherungsleistungen und Deckungskapitalien bis zum Beharrungszustand*» étayé par des modèles mathématiques, et «*Die Abhängigkeit der Umlage und des Deckungskapitals von der versicherten Lohnsumme*» analysant l'effet des variations des salaires assurés sur l'équilibre financier et les conséquences pour les primes. Même si ces articles ne portent pas directement la signature du professeur Bohren, il ne faut pas oublier qu'ils furent rédigés sous son autorité et témoignent ainsi

des problèmes actuariels et statistiques auxquels il était confronté et de ses préoccupations pour garantir un bon financement de la Suva. Non seulement l'assurance contre les accidents mais aussi la prévention des accidents lui tenait beaucoup à cœur. Les statistiques de la Suva permirent d'analyser le processus des accidents, d'en déterminer les causes et de définir les mesures de prévention. De plus, il fut l'un des promoteurs du Bureau fédéral pour la prévention des accidents, dont il fut le premier président.

Arnold Bohren compte parmi les 36 fondateurs de l'Association des actuaires suisses (AAS). Il était l'un des 24 présents à l'assemblée constituante du 17 juin 1905 à Bâle. Déjà dans le bulletin Nr 2 de 1907 parut sa première contribution [5]. Il participa au congrès international des actuaires à Vienne (1909) et à Londres (1927). Il fut membre du comité de l'association de 1935 à 1943, puis membre d'honneur. Il faisait partie du comité d'organisation du XII^e congrès international des actuaires qui devait se tenir à Lucerne du 24 au 29 juin 1940, congrès qui n'eut finalement pas lieu à cause de la Deuxième Guerre mondiale [6]. De 1943 à 1946 il présida la commission mise sur pied par l'AAS afin d'enquêter sur les violations des «Lignes directrices pour la révision actuarielle des caisses de pension et de décès».

Lors du 50^{ème} anniversaire de l'AAS, en 1955, Arnold Bohren fut l'un des quatre membres fondateurs encore en vie, dont deux, lui et Alfred Gutknecht, ancien actuaire à l'Office fédéral des assurances sociales, assistèrent à la cérémonie officielle du 10 juin à l'EPF à Zürich. Les deux autres, Hermann Renfer, quatrième président de l'AAS et membre d'honneur, empêché par la maladie, et Edouard Meyer, ancien directeur de la Patria, retenu par l'âge, ne purent participer aux festivités commémoratives. Dans son discours officiel, le président en exercice, le professeur Emile Marchand, leur exprima la plus vive gratitude de l'AAS [7].

En plus de toutes ces activités, Arnold Bohren mit ses connaissances au service de plusieurs institutions. Ainsi il occupa le poste de caissier central de la Croix-Rouge suisse dont il était membre de la direction dès 1935. De 1943 à 1946 il était commissaire de la Confédération pour la liquidation des sinistres impliquant la violation de la neutralité et, en cette qualité, il fut confronté aux destructions provoquées par les bombardements de l'aviation américaine le 1^{er} avril 1944 à Schaffhouse. Il fut aussi durant de nombreuses années, membre du comité du «Schweizer Verband Volksdienst – Soldatenwohl».

Après sa retraite en 1942, il se retira à Thoune, non loin de son village natal. Jouissant d'une excellente santé, il resta très actif, s'intéressa toujours au domaine de la politique sociale et publia plusieurs articles. Il mourut le 4 septembre 1957, dans sa 83^e année.

R. Zufferey

Bibliographie

- [1] WUNDERLIN W., Prof. Dr. Arnold Bohren, Bulletin AAS 1958
- [2] SUVA, 50 Jahre Suva 1918-1968
- [3] FRIEDLI W., Prof. Dr. Christian Moser, Bulletin AAS 1935
- [4] SUVA, Ergebnisse der Unfallstatistik der fünfjährigen Beobachtungsperiode
- [5] BOHREN A., Die Versicherungswissenschaften im Unterrichtswesen der Schweiz, Bulletin AAS 1907
- [6] Le XII^e Congrès International d'Actuaires, Bulletin AAS 1938
- [7] MARCHAND E., Das 50-jährige Jubiläum, Bulletin AAS 1955

